

ANNEXE 6d : Dumouriez, désormais emprisonné à Caen, commençait à s'impatienter. Il suggéra au ministre de la Guerre, du Muy, de parler de son affaire à Bertin, ministre intérimaire des Affaires étrangères.

SOURCE : A.A.E., Série Personnel, vol. reliés, vol.26, fol. 177.

« Copie de la lettre écrite à monsieur le comte du Muy du château de Caen, le 4 juillet 1774, par M. Dumouriez.

Excusez mon opportunité. Je compte sur les bontés que vous m'annoncez, ainsi qu'à ma famille, et cette confiance m'engage à prendre la liberté de vous communiquer mes réflexions sur les moyens de me tirer plus promptement de ma captivité. On y avait fixé un terme, il se trouve prolongé, et mon destin est assez bizarre pour que cette prolongation soit dues aux circonstances qui auraient du l'abrégé. Ainsi au milieu du bonheur public, des marques de la bienveillance d'un monarque adorable, du retour des exilés, de la joie universelle, je cours le risque de rester encore longtemps, seul exilé et gémissant. Si le bruit de la maladie du comte de Vergennes se confirme, ce ministre, même en cas de bonne santé, n'est attendu qu'au mois d'août. Les grandes affaires occuperont ses premiers moment. Il ignore la mienne qui n'est intéressante que pour moi. Ainsi, j'essuierai encore un retard nécessaire, malgré votre bonne volonté qui fait ma plus ferme espérance. Monsieur Bertin<sup>76</sup> est chargé de ce département en attendant l'arrivée de M. de Vergennes. N'ayant pas quitté Versailles, beau frère du gouverneur de la Bastille, il connaît mon affaire, et il pourrait je crois travailler de concert avec vous pour me faire avoir la liberté. Comme je suis entièrement soumis à mes supérieurs, surtout à vous, monseigneur, dont la prudence et la justice régleront tous mes pas ; je n'ai fait aucune démarche auprès de ce ministre, et c'est à vous même que j'adresse la lettre qui j'ai l'honneur de lui écrire pour en faire l'usage que vous jugerez convenable, bien persuadé que vous voudrez bien vous occuper de me procurer la liberté, et ne désirant la devoir qu'à vous. Ce qui m'engage à vous proposer ce moyen, c'est que le roi vient d'être prévenu en ma faveur par M. de Sartine, qui lui a rendu compte des motifs et des circonstances de ma prison, et qu'on pourrait profiter de ce moment favorable. »

---

<sup>76</sup> Henri-Léonard-Jean-Baptiste Bertin (1720-1792) fut nommé en 1774 secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères par *intérim*, en attendant le retour de Vergennes, qui était alors en poste en Suède.